



DIALOGUE TERRITORIAL - PHASE 2 (BÉZIERS- PERPIGNAN)

ATELIER THÉMATIQUE ENJEUX PAYSAGERS ET ARCHITECTURAUX

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM

28 MARS 2025 - NARBONNE



Objectifs et déroulé de l'atelier

Pourquoi sommes-nous réunis ?

**Faire un point
d'avancement sur le
projet et sur les études
paysagères, patrimoniales
et architecturales en cours
pour la phase 2**

**Enrichir le diagnostic
paysager, les enjeux
territoriaux et les études
techniques pour l'analyse
multicritères**

**Préparer la concertation
publique de l'automne
2025**

Une démarche séquencée de l'automne 2024 au printemps 2025



Programme de l'atelier



10h
50'

Point d'actualité sur le projet et la démarche : où en est-on ?

Présentation des garants CNDP et de la concertation préalable

Présentation des EPPA et des premiers éléments du diagnostic sur la phase 2

Questions-réponses

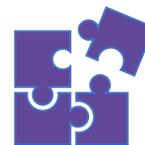


10h50
1h30

Travail participatif :
Enrichissement du diagnostic par secteur géographique et restitution

-Toulouges - Salses
-Salses - Narbonne
-Narbonne - Béziers

Restitution collective
pour chaque secteur



12h20
25'

Présentation de l'analyse multi-critères (grille AMC) et priorisation des critères pour chacun des secteurs



12h45
15'

Conclusion et identification des rapporteurs pour la réunion de restitution

Fin de la réunion à 13h

2

Point d'actualité du projet et de la démarche

Le projet en un coup d'œil

PHASE 1 MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

 **52,3 km**
de ligne nouvelle
+7 km
de raccordements
au réseau existant

 **ligne mixte**
(fret + voyageurs)

 **2 Mds d'euros**
CE 2020

PHASE 2 BÉZIERS ↔ PERPIGNAN

 **97,7 km**
de ligne nouvelle
+23 km
de raccordements
au réseau existant

 **2 gares nouvelles**

 **4 Mds d'euros**
CE 2020



150 km

de ligne nouvelle
entre Montpellier
et Perpignan



Pourquoi requestionner les fonctionnalités de la phase 2 (mixité et gares nouvelles) ?



Compte tenu :

- Des **enseignements** des précédentes phases de concertation, et notamment des recommandations des garants
- Des demandes de **requestionnements** issues des acteurs du territoire et des partenaires co-financeurs
- Des **engagements des maîtres d'ouvrage** à associer le territoire à la réalisation du projet



Face :

- A l'évolution des incidences du **changement climatique** sur la ligne existante
- Au **développement des territoires**, prenant en compte leur attractivité et leur accessibilité
- A l'évolution des **besoins de mobilité** et aux objectifs de **décarbonation des transports**
- A l'évolution du **contexte économique** et de la **politique fret, nationale et européenne**
- A l'évolution du **référentiel technique** nécessitant une **actualisation** des données d'entrée, notamment sur la mixité

→ 2024 - 2025 : analyse multicritères de différents scénarios fonctionnels

Voyageurs ou mixité ?

Analyse et comparaison de **3 scénarii** :

- Le tracé voyageurs acté par Décision Ministérielle (**scénario actuel**)
- Un scénario mixte dit « Corbières Littorales »
- Un scénario mixte avec un passage en tunnel sous le massif des Corbières

Les gares nouvelles

Analyse et comparaison **de 4 scénarii** :

- 2 gares nouvelles Béziers Est et Narbonne Ouest (**scénario actuel**)
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest sans raccordement à Nissan
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest avec un raccordement à Nissan
- 1 seule gare nouvelle à Nissan



Une 1^{ère} phase de **concertation publique** sur les **FONCTIONNALITÉS** accompagnée par la **CNDP**, et les **3 garants** nommés le **5 février 2025** précédée d'une démarche de **dialogue territorial** avec les parties prenantes

→ **Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les fonctionnalités**

→ 2026 : poursuite des études sur les tracés

Solution MIXTE



Concertation sur
de nouveaux tracés

1^{er} semestre 2026

Etudes sur les tracés et les gares nouvelles

Automne 2026

Concertation sur les tracés

→ *Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les tracés*

OU

Solution VOYAGEURS

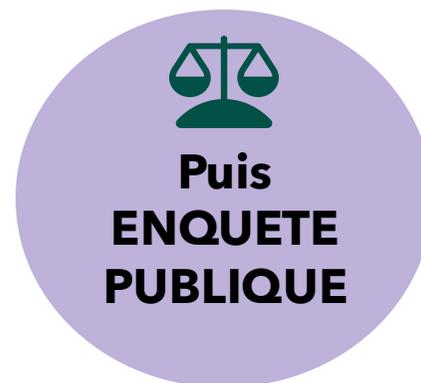


Concertation sur
le tracé actuel

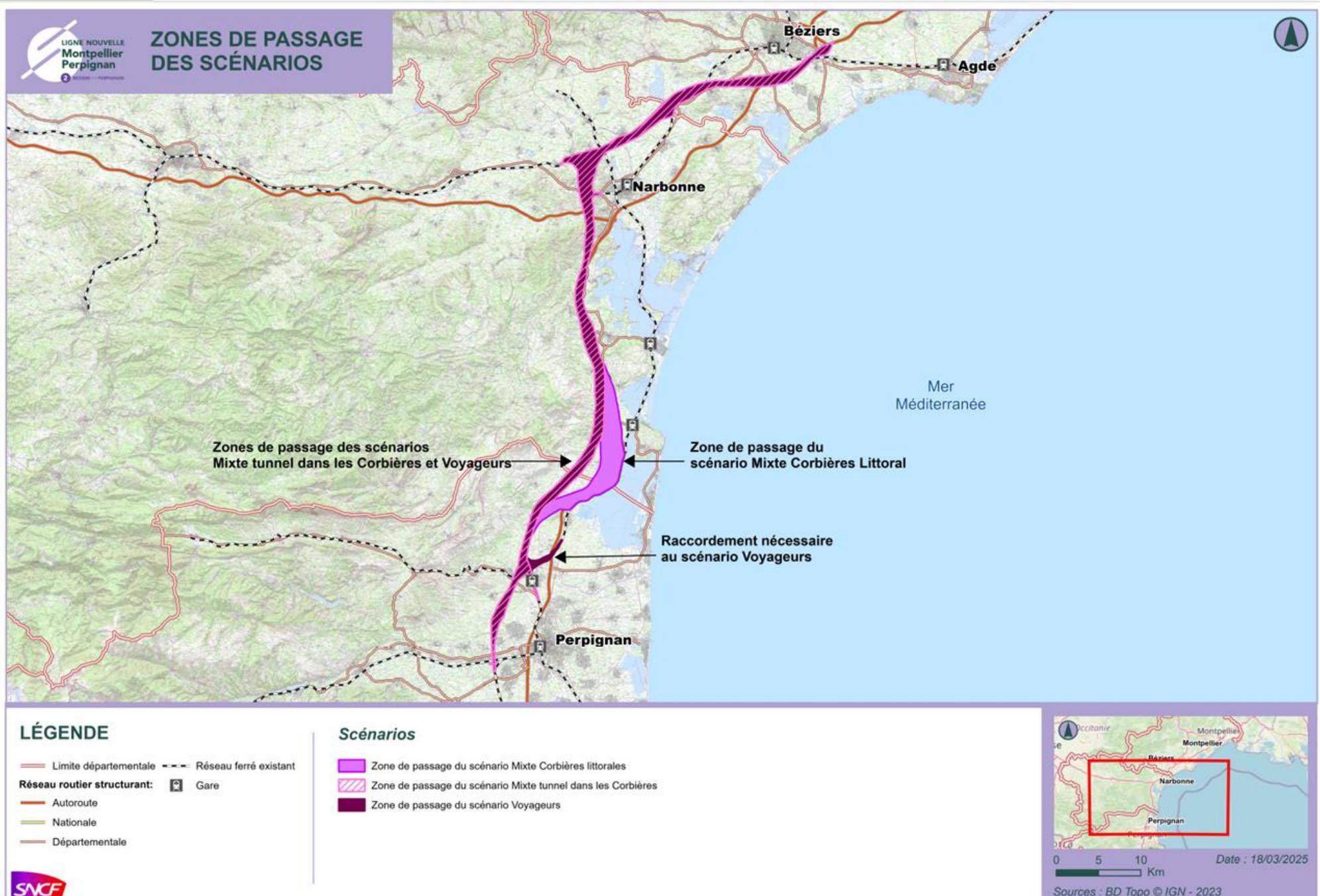
2026

Poursuite des études

Actualisation et compléments portant sur l'insertion paysagère, les mesures compensatoires, les modifications à la marge du tracé, les connexions aux gares nouvelles, etc.



Présentation des scénarios





MA PAROLE A DU POUVOIR

**Pierre-Yves Guihéneuf,
Anne-Isabelle Pardineille
Philippe Quévremont**

Garants de la concertation

Droits du public à la participation et rôle des garants

« Toute personne a le droit (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » (Charte de l'environnement, 2005)

La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, devra valider les modalités de la future concertation.

Les garants : nommés par la CNDP, **neutres et indépendants**,
veillent au respect des droits du public

La future concertation préalable

« *La concertation préalable permet de débattre :*

- ***de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet,***
- ***des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire,***
- ***le cas échéant, de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre.***
- ***Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable ».***

La préparation de la concertation préalable

Chacun de leur côté, les garants et le maître d'ouvrage doivent identifier les thèmes à mettre en débat au cours de la future concertation préalable

Le maître d'ouvrage rédige le projet de dossier de concertation, les garants veillent à la qualité de l'information

La CNDP valide le dossier et les modalités de la concertation

Les garants, aujourd'hui observateurs, sont à votre écoute

3

Présentation des EPPA et des premiers éléments de diagnostic

Etudes paysagères patrimoniales et architecturales

Les objectifs

A l'échelle de la ligne

- Définir les enjeux paysagers du territoire : à l'échelle du grand paysage mais aussi à l'échelle des sites traversés.
- Définir **les grands principes d'insertion** dans le paysage
- Adapter ces grands principes aux particularités des sites remarquables ou sensibles (phase 1)

Pour la phase 2

Alimenter la future concertation dans le cadre du questionnement des fonctionnalités du projet



Une démarche co-construite avec le territoire

Résultats attendus

- **Mise à jour du diagnostic territorial**
- **Définition d'une identité globale de la ligne** en termes d'insertion paysagère, patrimoniale, architecturale et environnementale (phase).
- **Réalisation d'un atlas cartographique**

Fin 2024 à fin 2025

Pour la phase 2

- **Définition des critères d'analyse pour alimenter l'analyse multicritères (AMC) établie pour les différents scénarios fonctionnels.**

La démarche de co-construction, d'information et de sensibilisation

Les objectifs :

- **Expliciter les EPPA** afin de garantir la bonne compréhension des enjeux paysagers, patrimoniaux et architecturaux de la LNMP ;
- **Co-construire** avec les parties prenantes pour faire émerger un projet paysager partagé et fédérateur en phase avec les réalités locales.

Un corner EPPA dans
la réunion de
lancement du
dialogue territorial
(21 novembre 2024)

Un groupe de
travail à l'échelle de
la Phase 2, dans le
cadre du dialogue
territorial
(28 mars 2015)

Des interventions en
Commission
consultative

Une restitution des
travaux dans le
troisième temps du
dialogue territorial
(Juin 2025)

Retour sur la réunion de lancement du 21 novembre 2024 - Corner EPPA

Enjeux principaux identifiés :

En fonction des territoires et des scénarios, certains enjeux ont été pré-identifiés par le public :

- **Insertion paysagère** (Intégration des déblais / remblais dans le paysage) ;
 - Proximité des **sites patrimoniaux** ;
 - Cas particulier des **PNR** et des **espaces naturels protégés** ;
 - Impacts sur les **secteurs urbanisés**.
- Un enjeu de prendre en compte la spécificité paysagère des territoires traversés par la LNMP
- Des enjeux traités au travers de l'analyse multi-critères.



Figure 59. Réunion de lancement du Dialogue Territorial réalisé dans le cadre de la concertation pour la phase 2 (source : setec, 2024)



EPPA

Les premiers éléments de diagnostic

Séquences Paysagères

- Cinq séquences paysagères ont été identifiées le long du tracé, à la suite d'une analyse territoriale

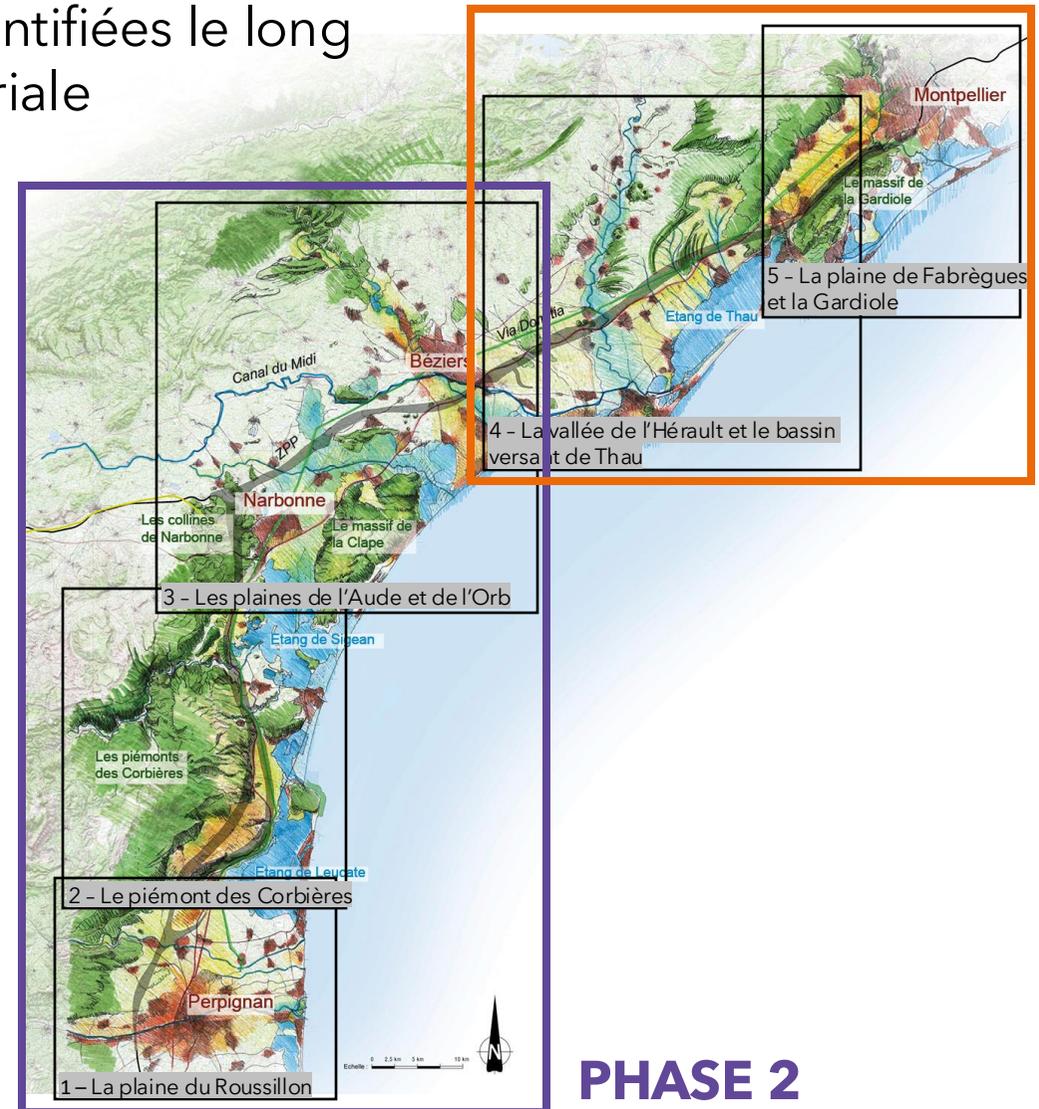
PHASE 1

- **Séquence 5** : la plaine de Fabrègues et la Gardiole
- **Séquence 4** : la vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau

PHASE 2

- **Séquence 3** : plaines de l'Aude et de l'Orb
- **Séquence 2** : les piémonts des Corbières
- **Séquence 1** : la plaine du Roussillon

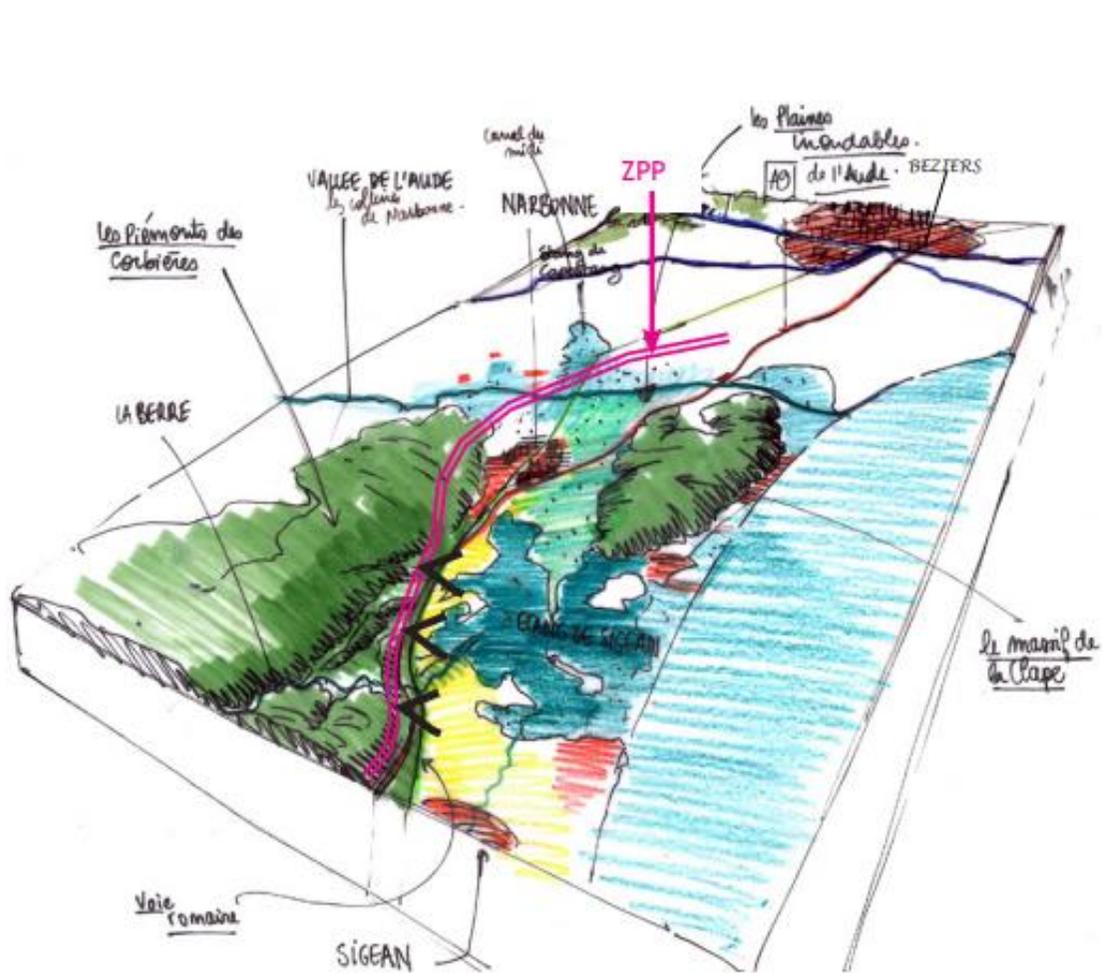
PHASE 1



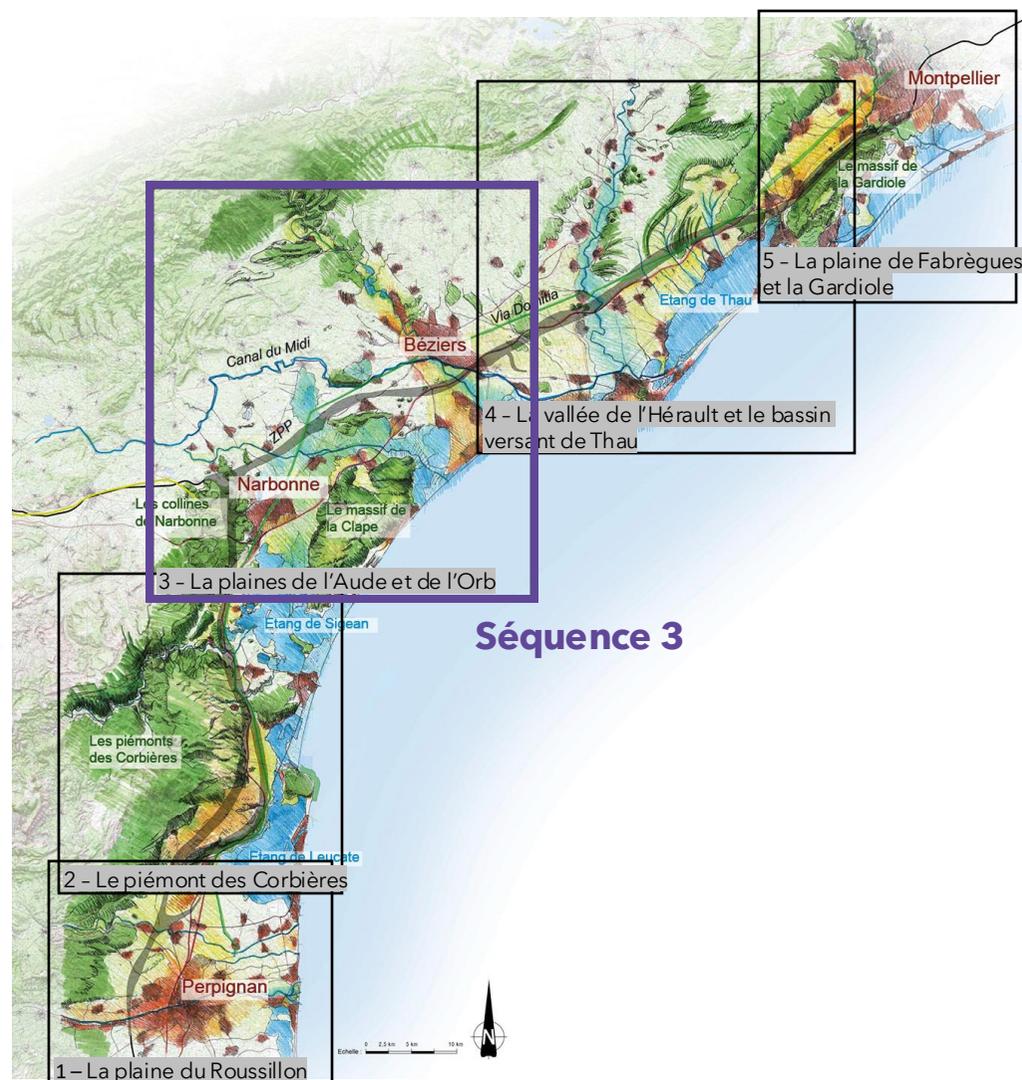
PHASE 2

Séquence 3 : Plaines de l'Aude et de l'Orb

■ De Béziers à Narbonne



Morphologie et contexte des piémonts des Corbières et Plaine de l'Aude et de l'Orb



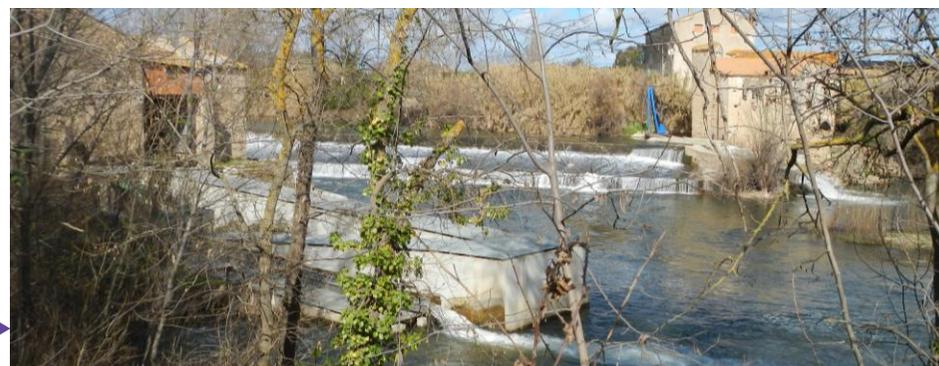
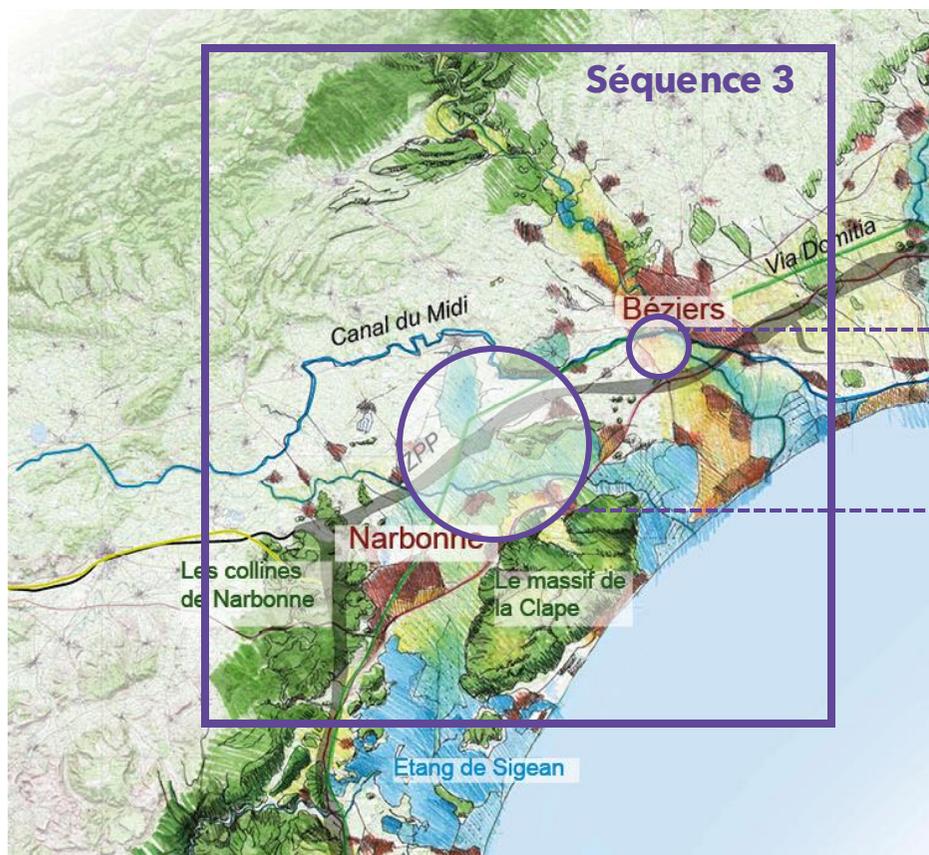
Séquence 3

Séquence 3 : Plaines de l'Aude et de l'Orb

■ Des plaines inondables, tournées vers le littoral

Principaux cours d'eau traversés : l'Orb, l'Aude

Principaux reliefs et plaines rencontrés : la vallée de l'Orb, la vallée de l'Aude, le massif de la Clape, les collines de Narbonne

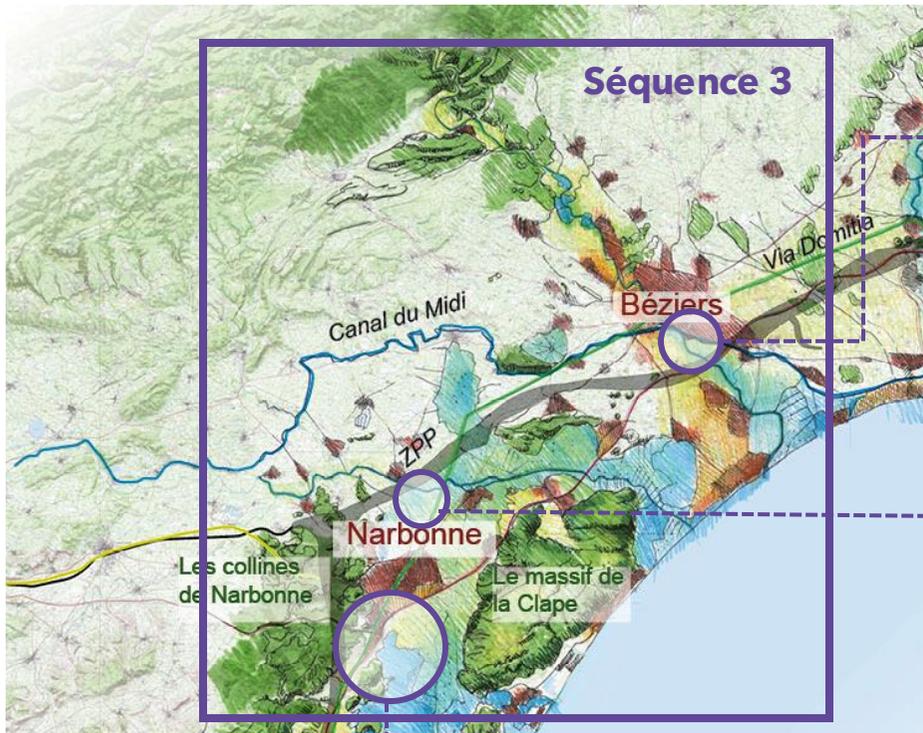


L'Orb, Béziers



Vue sur la plaine inondable de l'Aude, depuis l'oppidum d'Ensérune

Séquence 3 : Plaines de l'Aude et de l'Orb



Promenade le long du canal du midi et croisement avec l'A9, Béziers



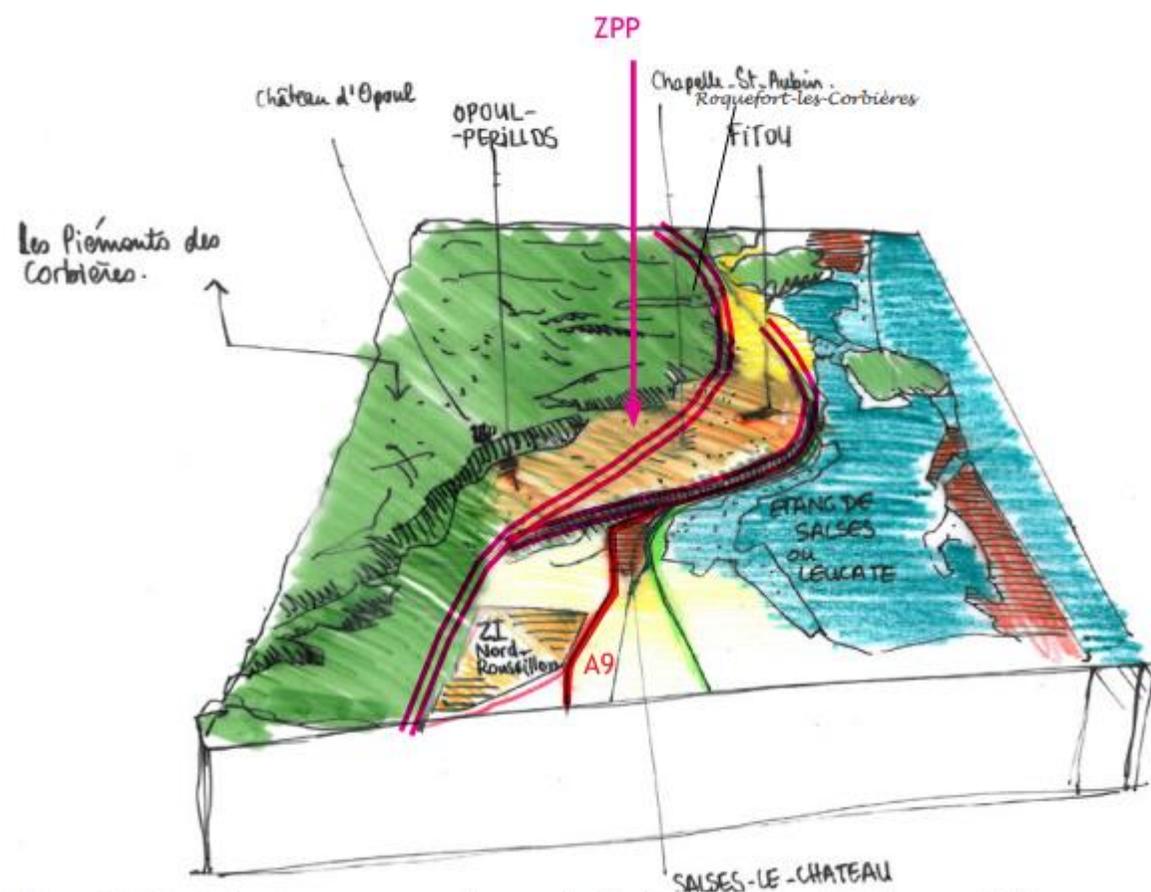
Vue sur les piémonts des Corbières et Narbonne Sud, depuis l'étang de Sigean



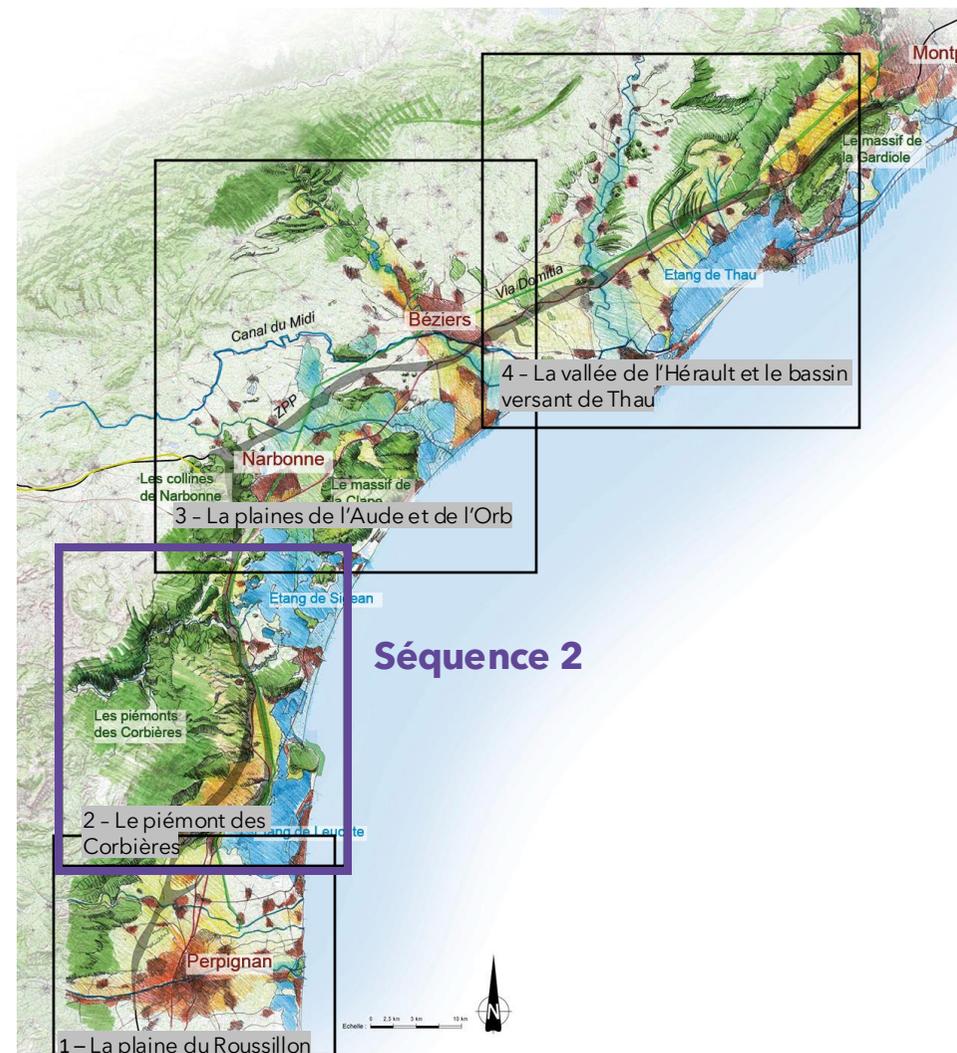
Ecluse de Raonel, Canal de la Robine, Narbonne

Séquence 2 : Piémonts des Corbières

■ De Narbonne à Salses



Morphologie et contexte du piémont des Corbières



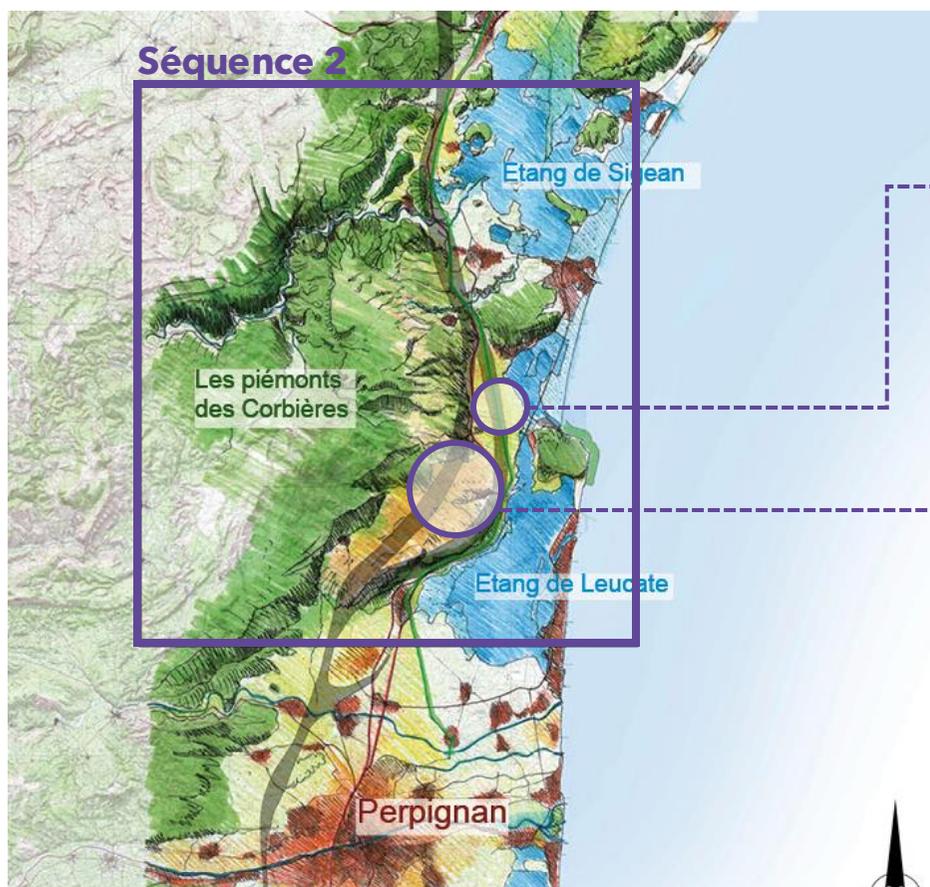
Séquence 2

Séquence 2 : Piémonts des Corbières

■ Un plateau ondulé et avancé sur la mer

Principaux cours d'eau traversés : la Berre, le Rieu, l'Arène

Principaux reliefs et plaines rencontrés : les piémonts des Corbières, la plaine agricole de La Palme

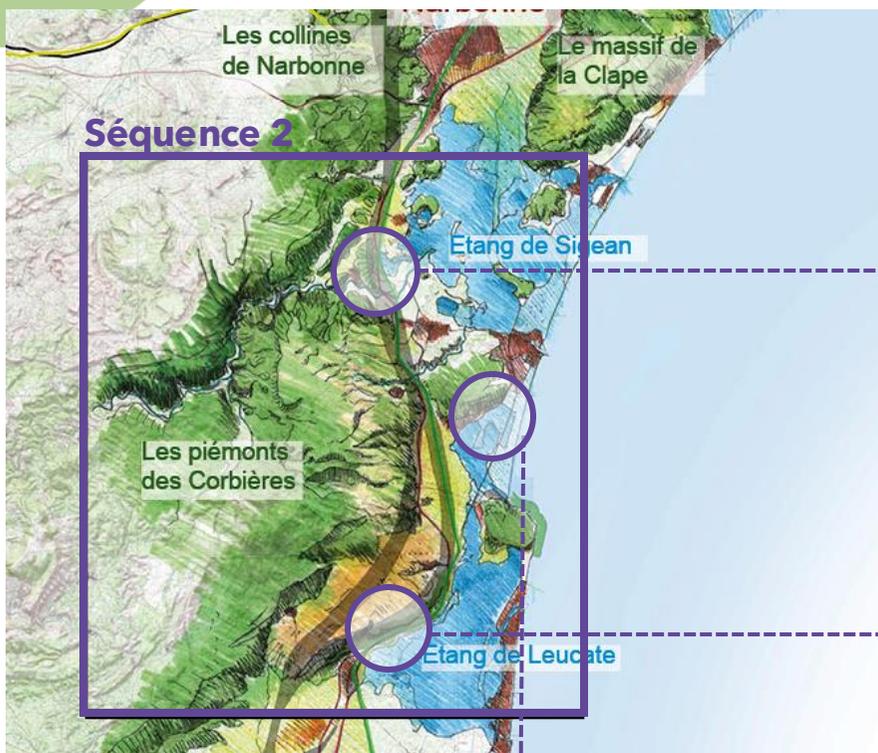


Ripisylve du **Rieu** au milieu de la plaine ouverte, Sigean



Doline viticole dans les **piémonts des Corbières**

Séquence 2 : Piémonts des Corbières



Portel-des-Corbières, en balcon sur la vallée de la Berre et l'A9



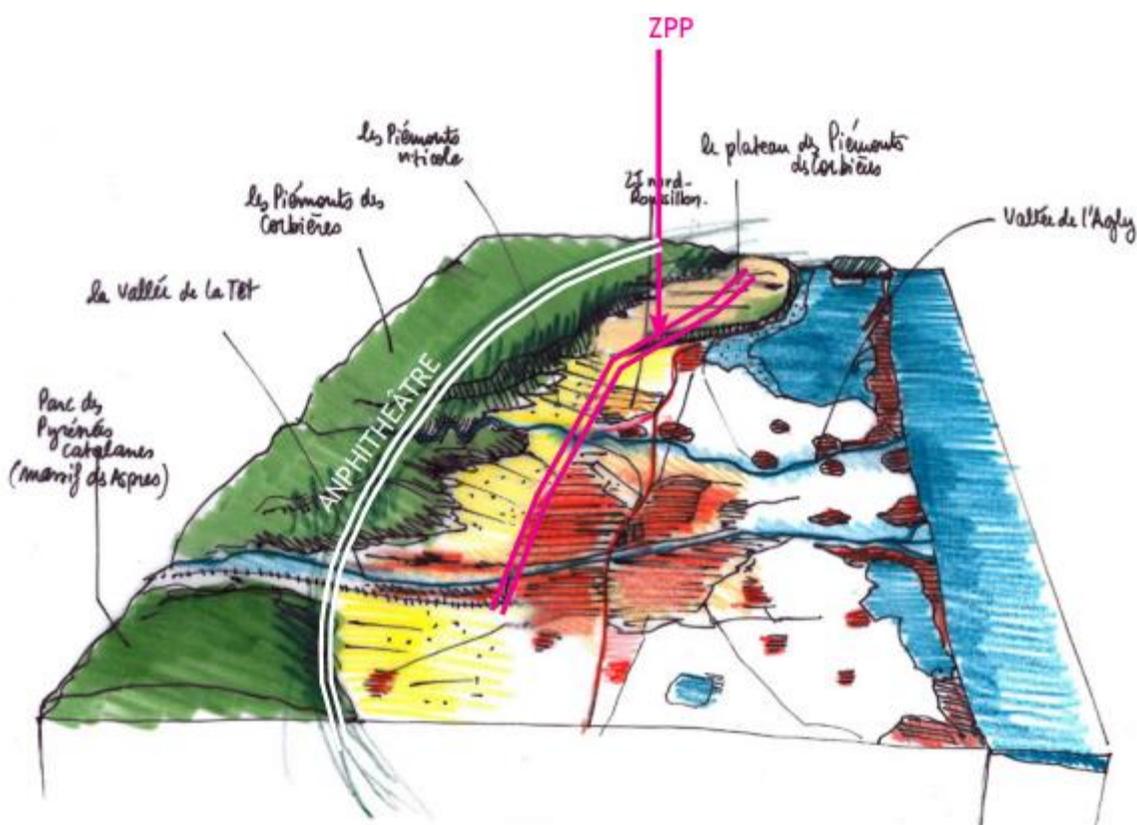
La Porte des Pays catalans, piémonts des Corbières, A9 et étang de Salses



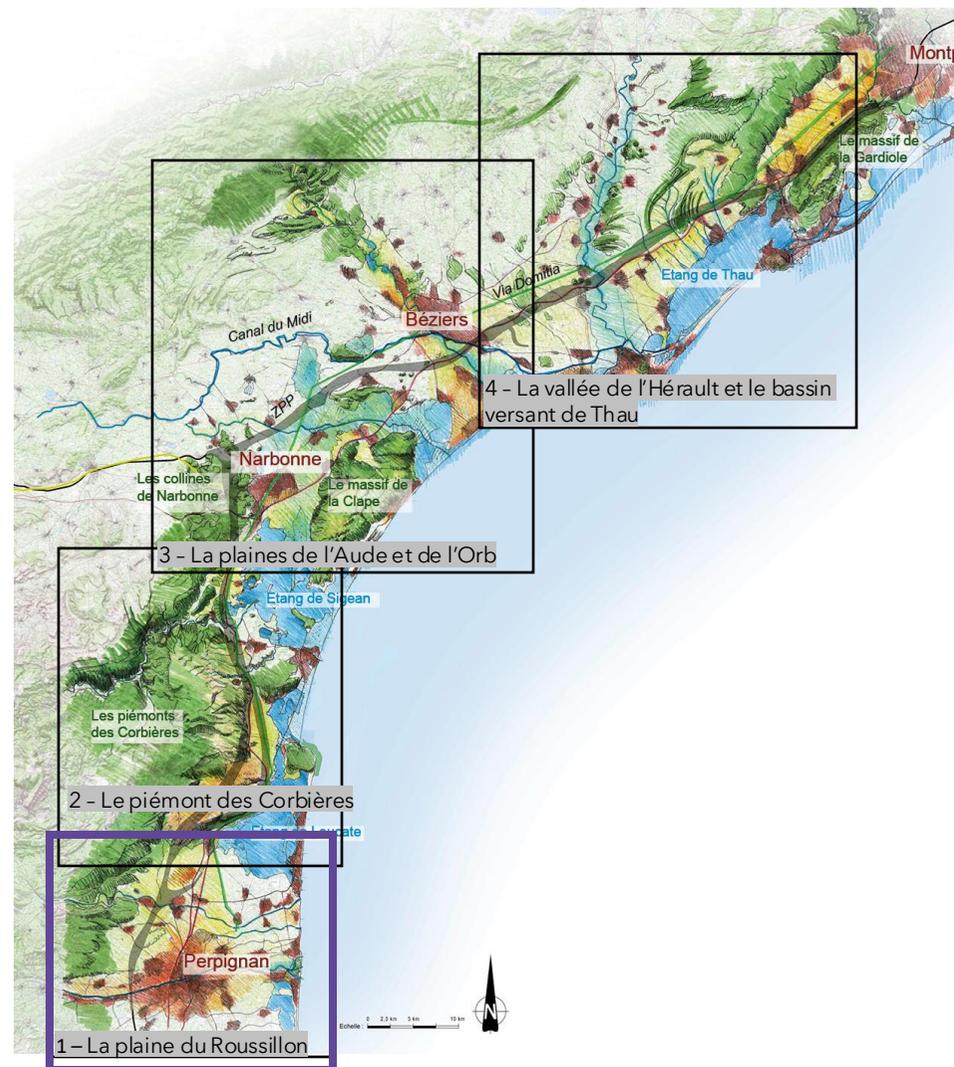
La plaine agricole de La Palme, Caves

Séquence 1 : Plaine du Roussillon

■ De Salses à Toulouges



Morphologie et contexte de la plaine du Roussillon



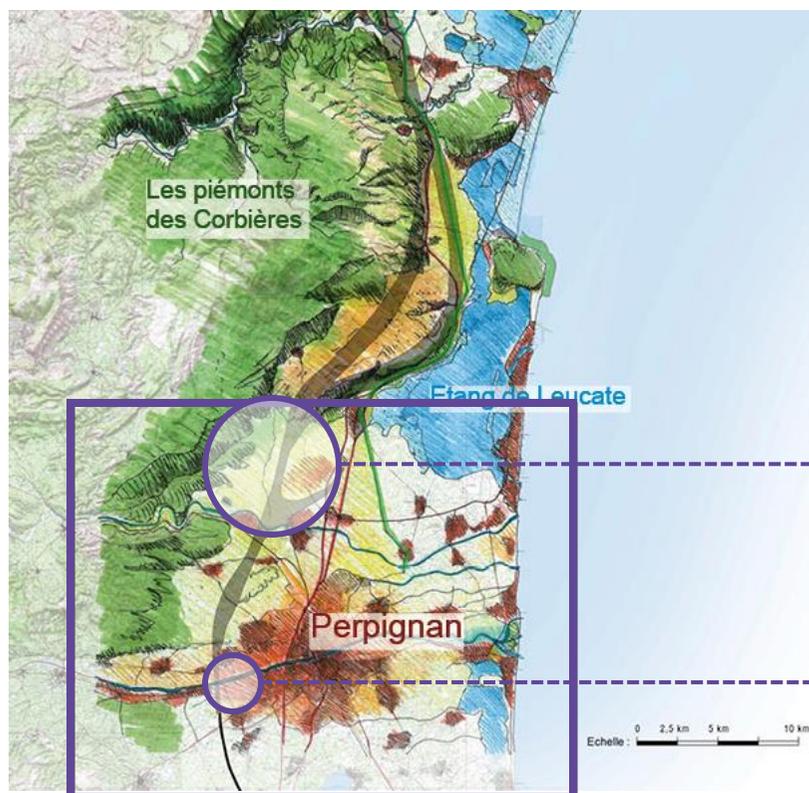
Séquence 1

Séquence 1 : Plaine du Roussillon

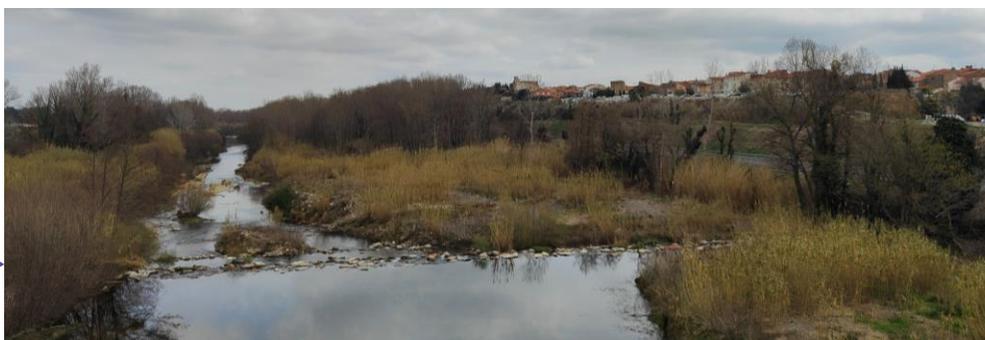
■ Une plaine viticole mitée par une urbanisation croissante

Principaux cours d'eau traversés : l'Agly, la Têt

Principaux reliefs et plaines rencontrés : la plaine du Roussillon, la vallée de l'Agly, la vallée de la Têt



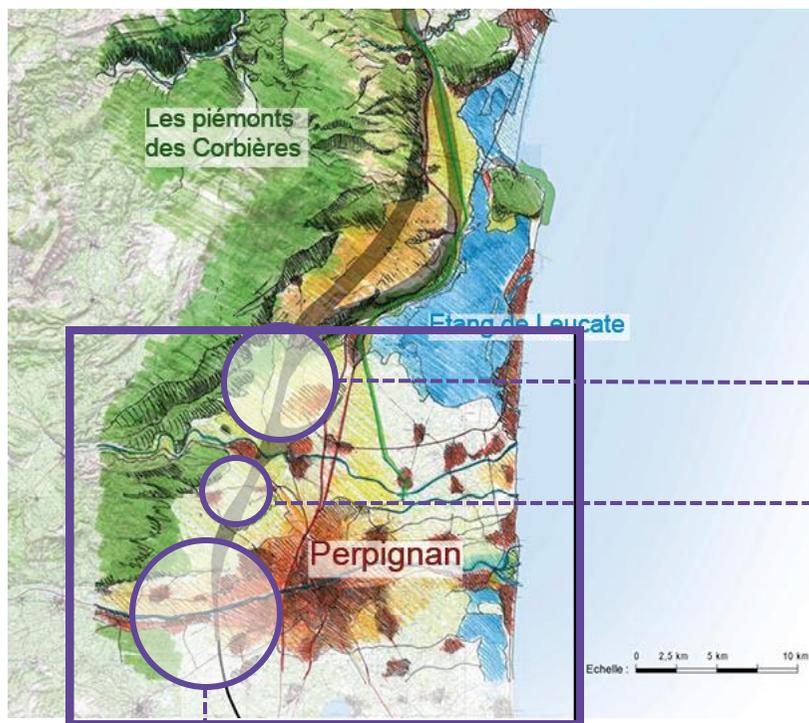
Vue sur la **plaine du Roussillon** et les piémonts des Corbières



La **Têt**, Perpignan

Séquence 1

Séquence 1 : Plaine du Roussillon



Séquence 1



Vue sur la plaine du Roussillon, le Camp de Rivesaltes et l'étang, depuis la D12



Vue aérienne de la vallée de la Têt et du Soler



Vue pittoresque sur le village de Baixas, depuis la D614

Urbanisation

Séquence 3 : Plaines de l'Aude et de l'Orb

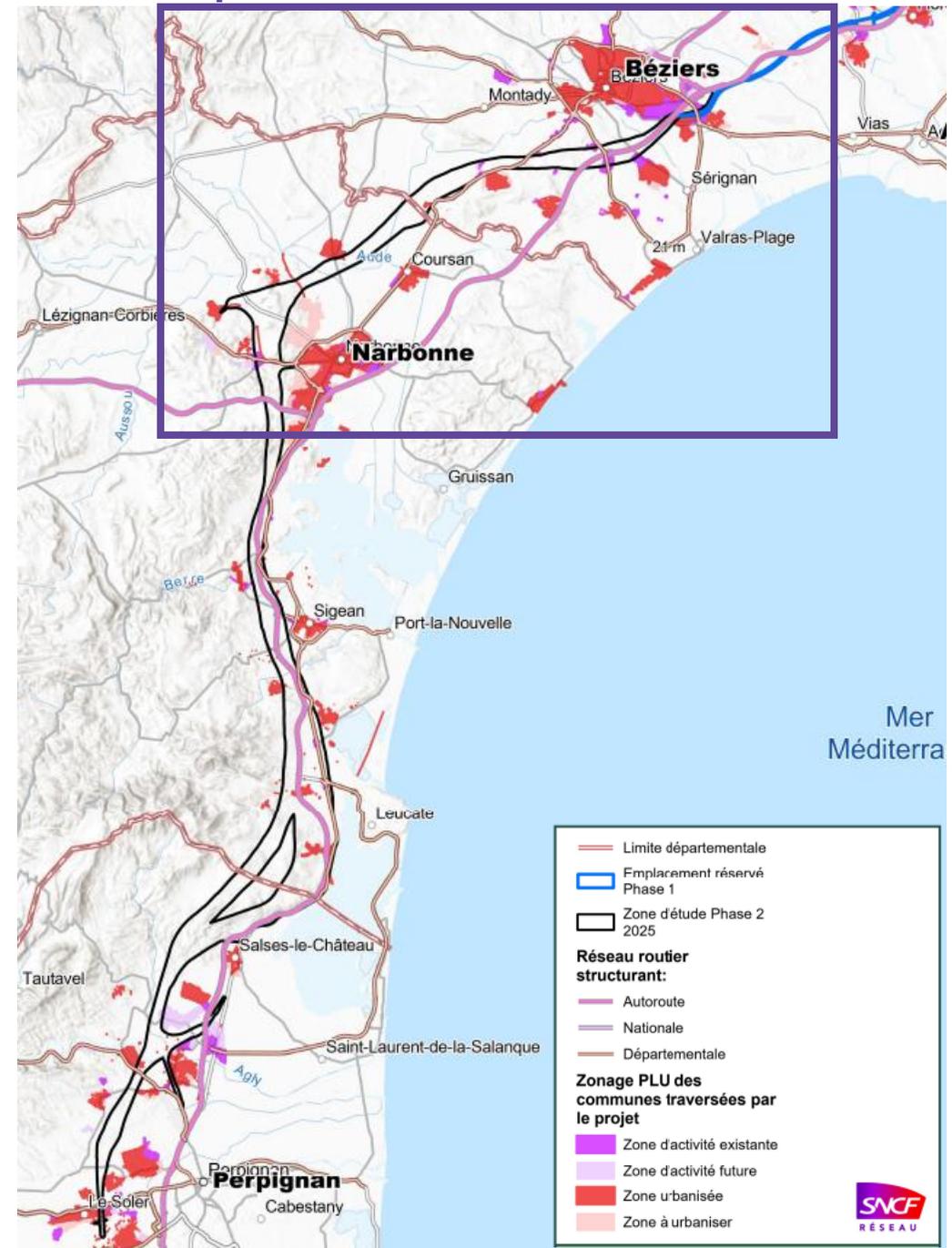
- Séquence anthropisée avec les agglomérations de Béziers et de Narbonne
- Entre les deux, petites villes et villages en chapelet le long de la ZPP



Interceptions avec l'aire d'études

- 4 Parcs d'activités à Villeneuve les Béziers, Vendres, Nissan les Ensérune et Montredon les Corbières
- Hameau de Pèriès
- Zone résidentielle au sud de Cuxac d'Aude
- Quelques châteaux et domaines agricoles isolés

Séquence 3



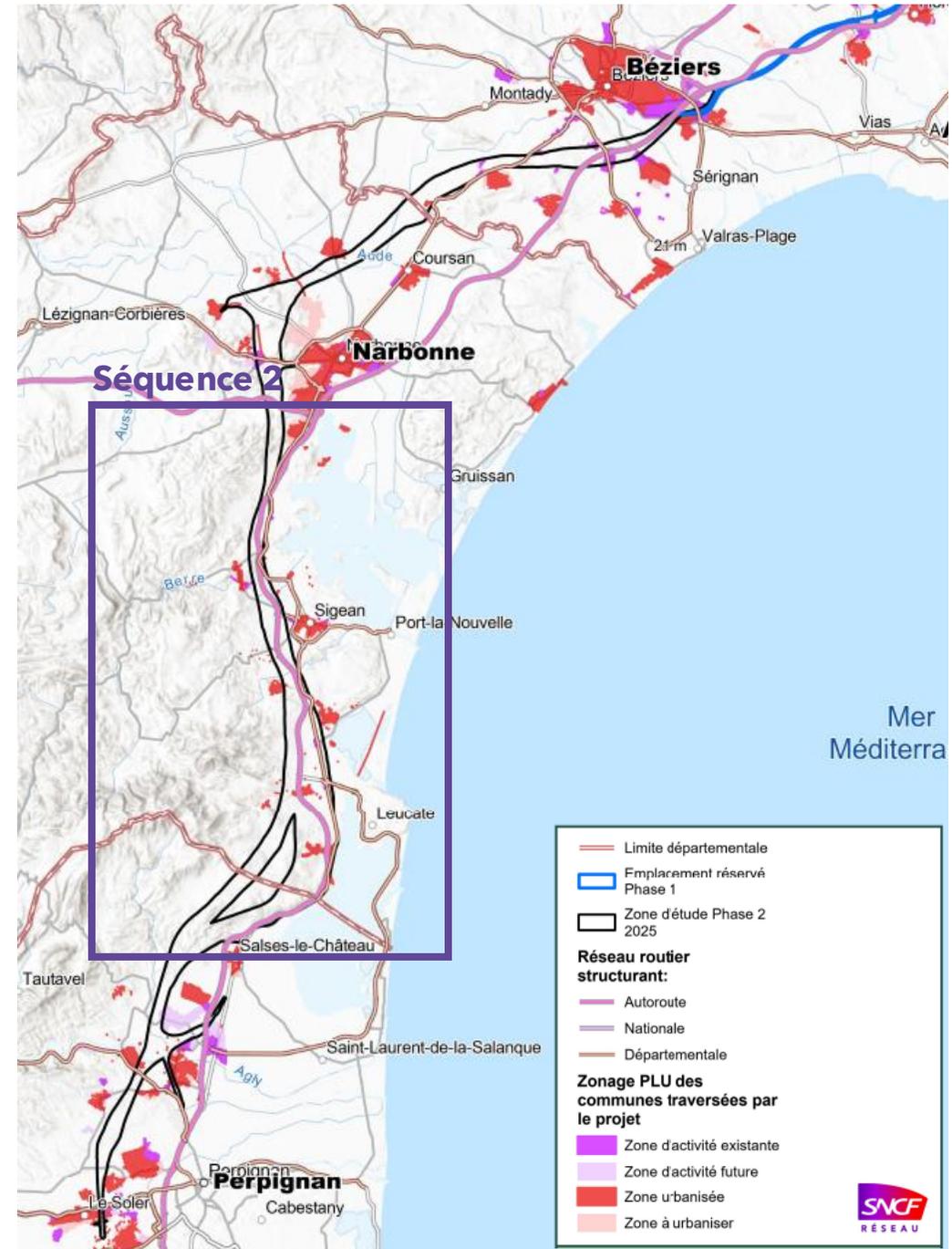
Urbanisation

Séquence 2 : Piémonts des Corbières

- Séquence plus naturelle, moins urbanisée du fait des reliefs
- Qqs communes disséminées le long de l'aire d'étude



- 2 villages entièrement au cœur de la zone d'étude : Caves et Fitou
- Zone résidentielle à l'est de Roquefort-des-Corbières
- Hameau des Cathares à Sigean
- Quelques châteaux et domaines agricoles isolés



Urbanisation

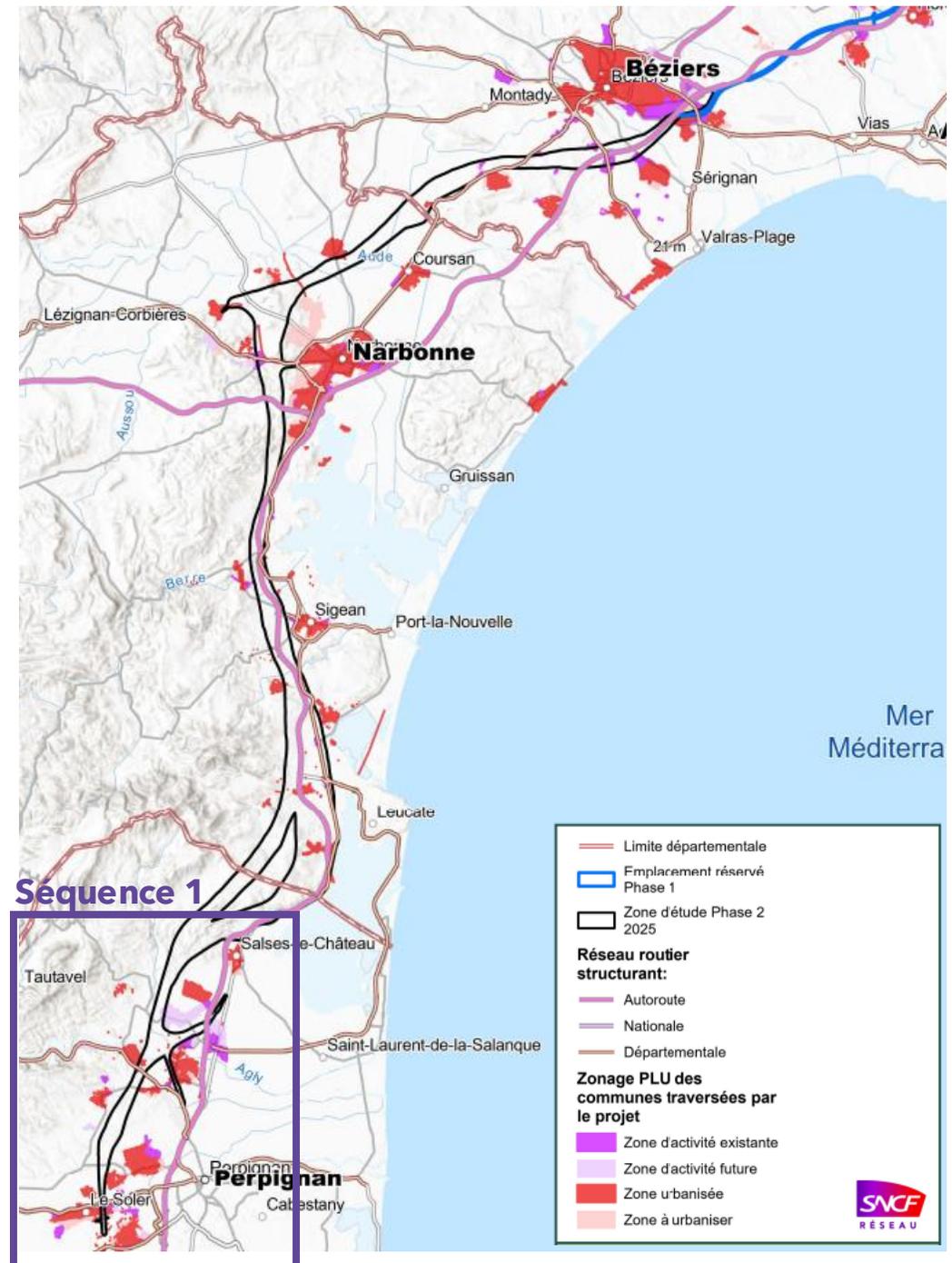
Séquence 1 : Plaine du Roussillon

- Séquence anthropisée autour de l'agglomération de Perpignan



Interceptions avec l'aire d'études

- Quartier résidentiel et cimetière à Espira de l'Agly
- Zone résidentielle à Rivesaltes le long de l'Aude et de la voie ferrée
- Zone commerciale du Soler
- Quelques mas isolés



Patrimoine architectural

Patrimoine historique classé et inscrit

Une richesse patrimoniale (dont les périmètres de protection sont interceptés par l'aire d'étude) qui doit être préservée et mise en valeur :

- Château de Poussan-le-Haut - Inscrit
- Chapelle Notre-Dame-de-la-Miséricorde - Inscrite
- Eglise Saint-Saturnin à Nissan les Ensérune - Inscrite et partiellement Classée
- Eglise Saint-Martin à Cuxac d'Aude - Classée
- Chapelle Saint-Laurent (restes) de Moussan - Inscrite
- **Aqueduc dit des Sources de Fontfroide Montjoies - nouvellement protégé depuis mai 2023**
- Oppidum de Pech Maho (vestiges) - Classé
- Chapelle Saint-Aubin (vestiges de l'ancienne) - Classée
- **Ruines du château de Fitou - Inscrites - nouvelle aire d'étude**
- **Forteresse de Salses - Classée - Nouvelle aire d'étude**

SEQUENCE 3
Plaine de l'Aude et de l'Orb

SEQUENCE 2
Piémonts des Corbières

Patrimoine Mondial de l'UNESCO

- Canal du Midi
- Canal de la Robine



Patrimoine architectural

Patrimoine remarquable et architecture vernaculaire

- Religieux (églises, chapelles, calvaires, croix, etc.)
 - Public (mairies, écoles, halles, studium, etc.)
 - Mémorial (stèles, monuments aux morts, etc.)
 - Défensif (remparts, tours, portes, etc.)
 - Hydraulique (aqueducs, fontaines, lavoirs, puits, etc.)
 - Agricole (mas, mazets, bergeries, moulins, capitelles, etc.)
- ➔ Reflet des modes de vie et des pratiques ancestrales de la région,
- ➔ Caractérisé par l'utilisation de matériaux locaux,
- ➔ Inspiration pour forger l'identité de la ligne nouvelle afin qu'elle s'inscrive au mieux dans le territoire traversé.



Puits



Chapelle et porte fortifiée



Fontaine



Capitelle

Patrimoine paysager

Principaux motifs végétaux caractéristiques présents

- **Boisements et bosquets**
 - **Garrigues**
 - **Ripisylves**
 - **Vergers**
 - **Haies brise vent**
 - **Alignements d'arbres**
 - **Arbres isolés**
 - **Cimetières plantés**
- ➔ Fruit des interactions entre les activités humaines et les caractéristiques naturelles
- ➔ Reconnaissance et inspiration de l'héritage paysager du territoire pour nourrir l'identité de la ligne et favoriser son insertion dans le milieu



Les boisements du massif de la Clape



Alignement de platanes le long du canal du midi, Béziers



Cyprès remarquables, cimetière de Espira-de-l'Agly

Patrimoine paysager

La viticulture : activité agricole prédominante du Languedoc

- Les vignes comme **marqueur paysager**
 - Plus de **18 appellations viticoles** différentes (Ph1 + Ph2)
 - Multitude de domaines et châteaux
- ➔ Identité territoriale forte. Contribue à son attractivité.
- ➔ Prise en considération des écosystèmes viticoles pour respecter son équilibre et favoriser une meilleure insertion de la ligne



Parcelle viticole, Fitou



Mas de la Bresse, A.O.C Côtes du Roussillon Villages



Paysage sculpté par les parcelles viticoles

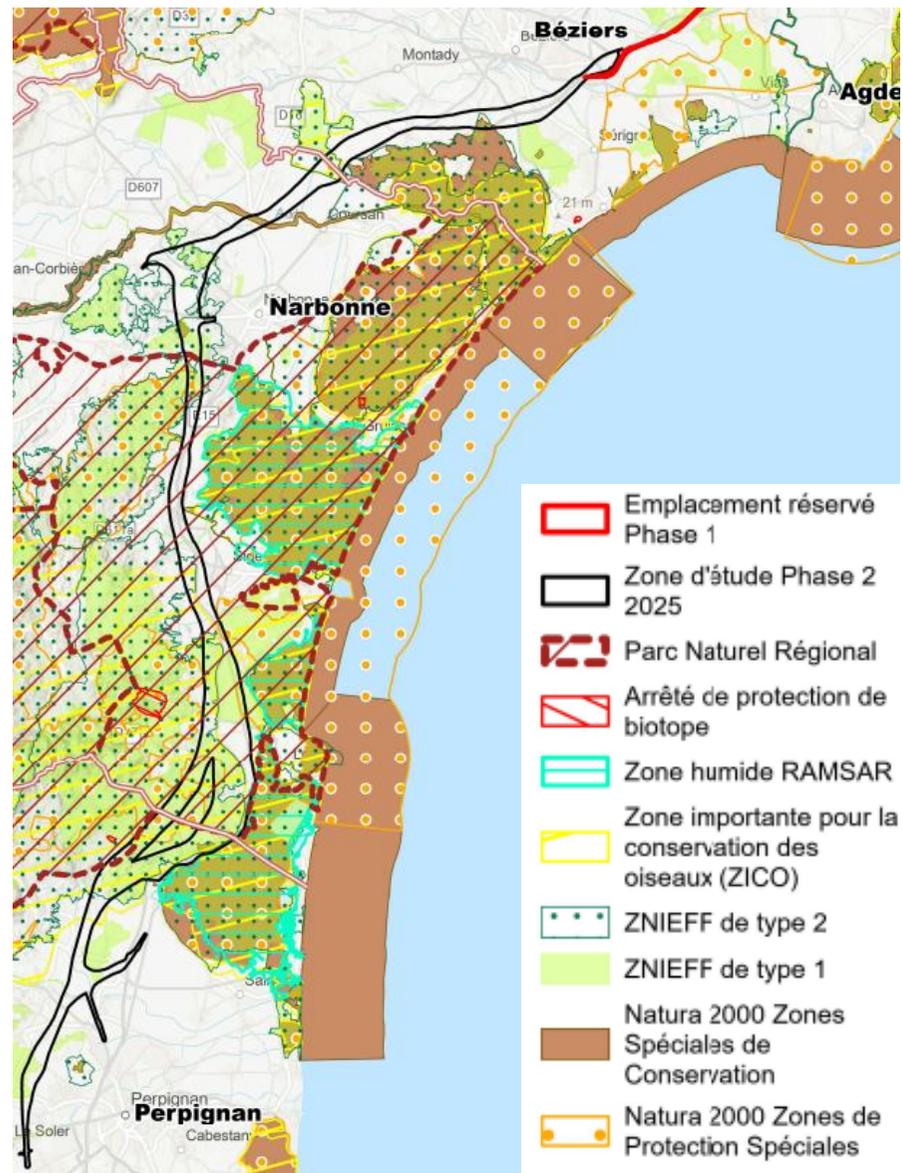
Espaces naturels

La zone d'étude phase 2 intercepte directement :

- **2 PNR** (Parcs Naturels Régionaux) :
 - « *La Narbonnaise en Méditerranée* » et
 - « *Corbières-Fenouillèdes* »
- **10 Sites Natura 2000**
- **28 ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)
- **2 ZICO** (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux)
- **1 RAMSAR** (Zone humide d'importance internationale)



Etang de Bages, PNR Narbonnaise en Méditerranée



Localisation des espaces naturels protégés

Des questions ?



4

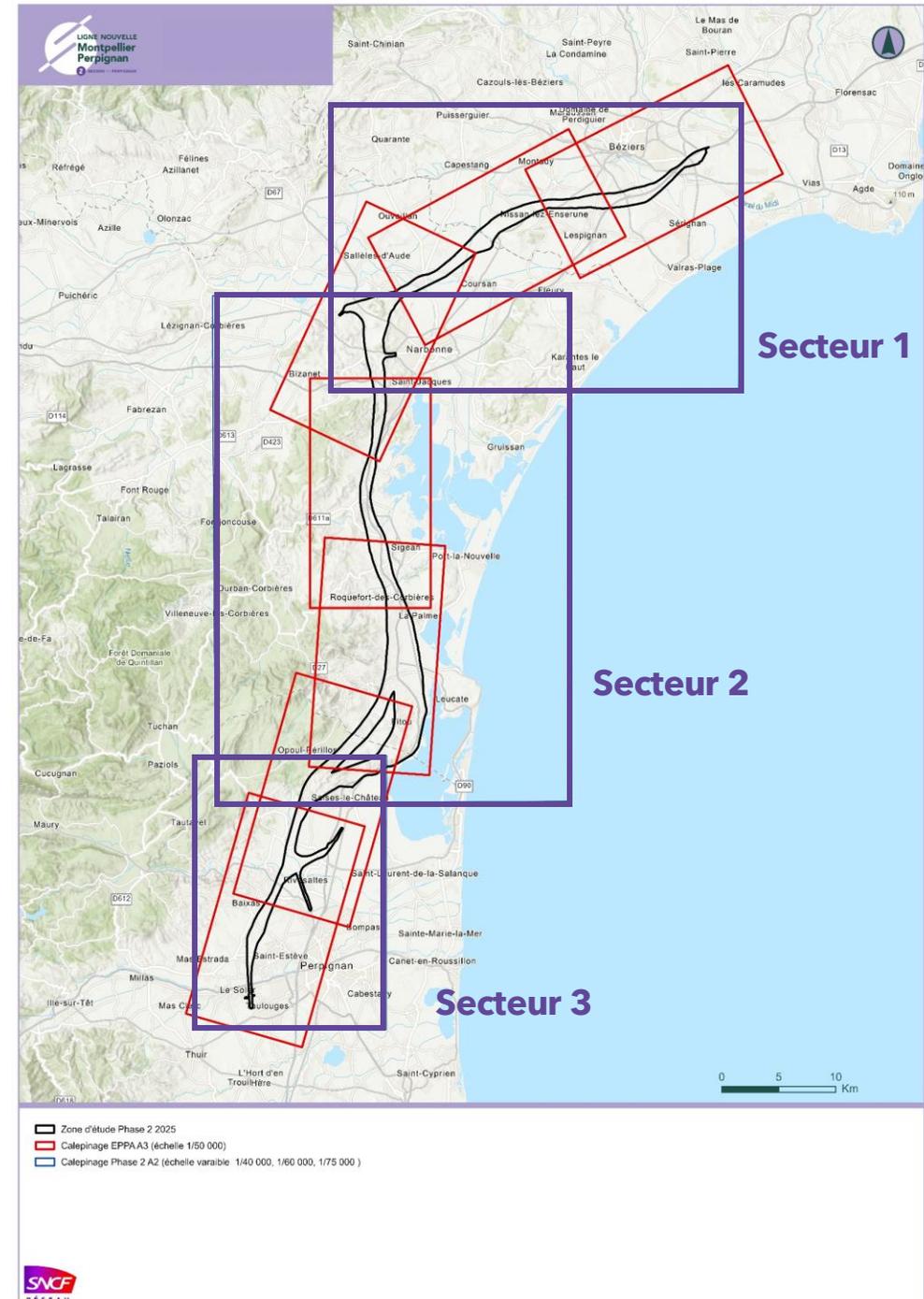
Enrichissement du diagnostic

Consignes du temps participatif



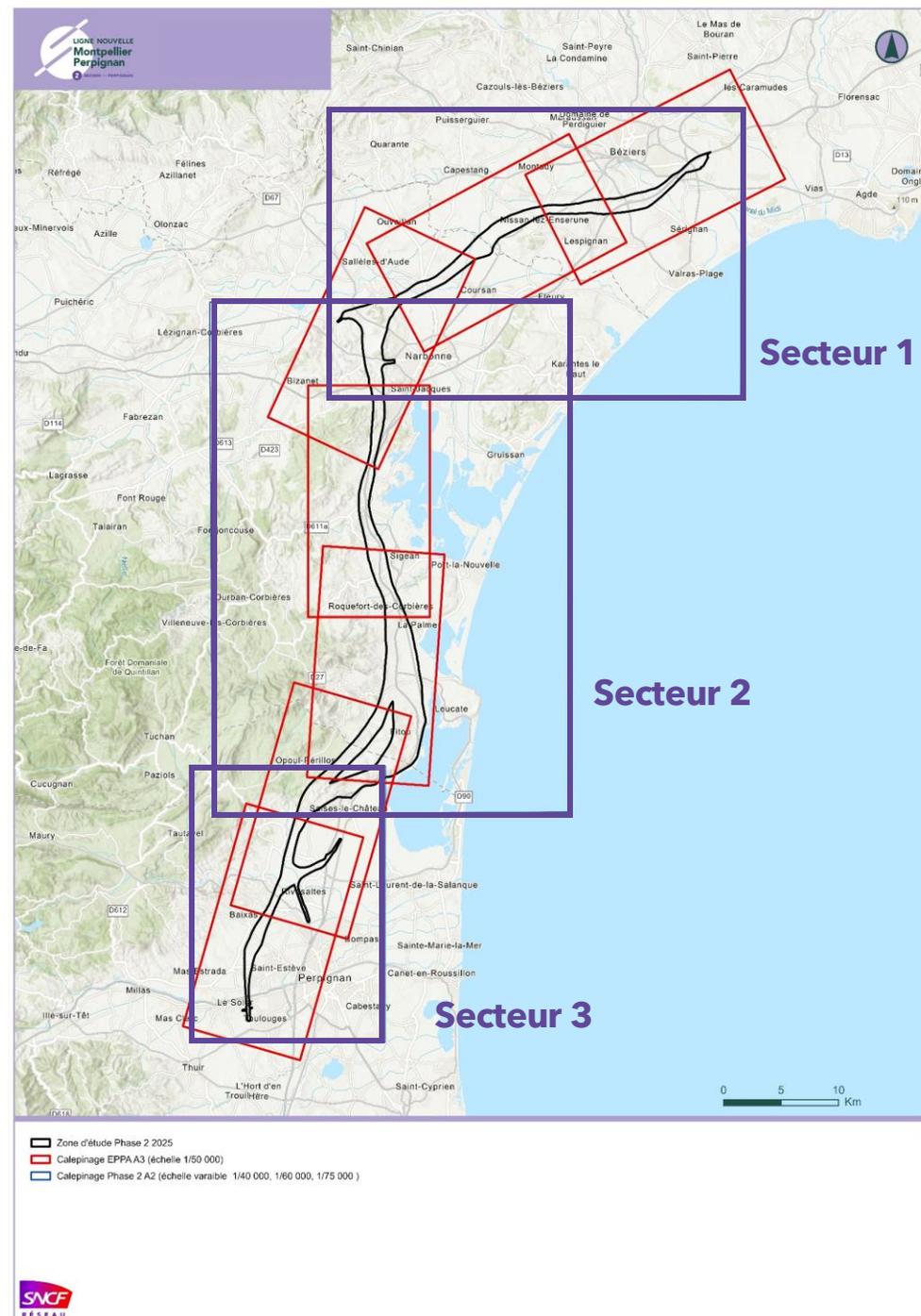
Les secteurs de travail

- **Secteur 1 : Béziers - Narbonne**
(Plaines de l'Aude et l'Orb)
- **Secteur 2 : Narbonne - Salses**
(Piémonts des Corbières)
- **Secteur 3 : Salses - Toulouges**
(Plaine du Roussillon)



Restitution des ateliers

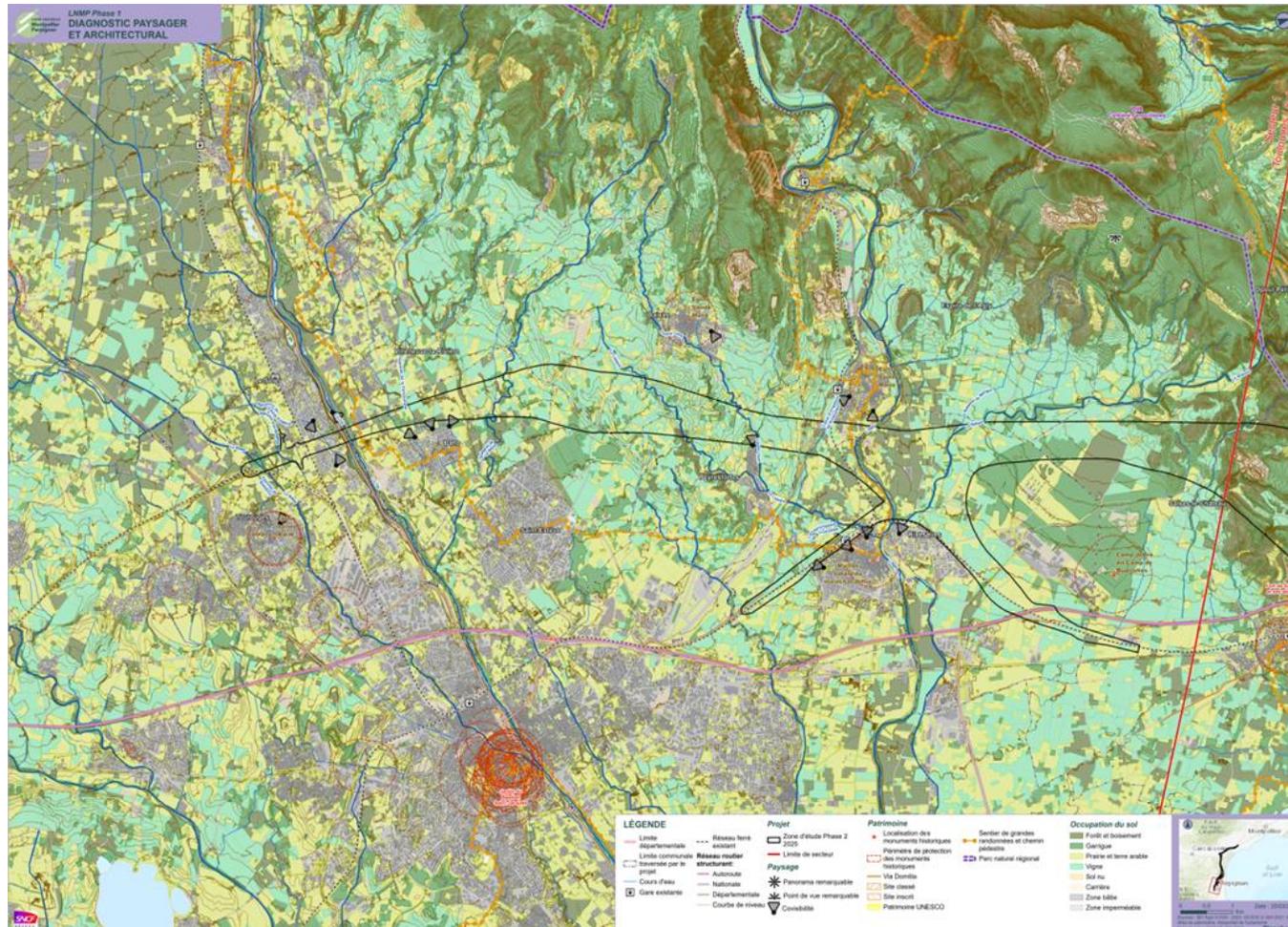
- **Secteur 1 : Béziers - Narbonne**
(Plaines de l'Aude et l'Orb)
- **Secteur 2 : Narbonne - Salses**
(Piémonts des Corbières)
- **Secteur 3 : Salses - Toulouges**
(Plaine du Roussillon)



Restitution des ateliers : Béziers - Narbonne (Plaines de l'Aude et l'Orb)



Restitution des ateliers : Salses - Toulouges (Plaine du Roussillon)



5

Présentation des indicateurs génériques de l'analyse multicritères

Les critères d'analyse pour évaluer les scénarios (analyse multicritères)

57 critères d'analyse et de comparaison des scénarios

- Fonctionnalités ferroviaires et services : 19 critères
 - Trafic fret
 - Desserte voyageurs longue distance
 - Desserte régionale
 - Gares
- Environnement humain et naturel : 21 critères
 - Environnement naturel et biodiversité
 - Ressources en eau et inondations
 - Santé humaine / Acceptabilité sociale et économique
- Dimension technico-financière : 7 critères
- Agriculture : 5 critères

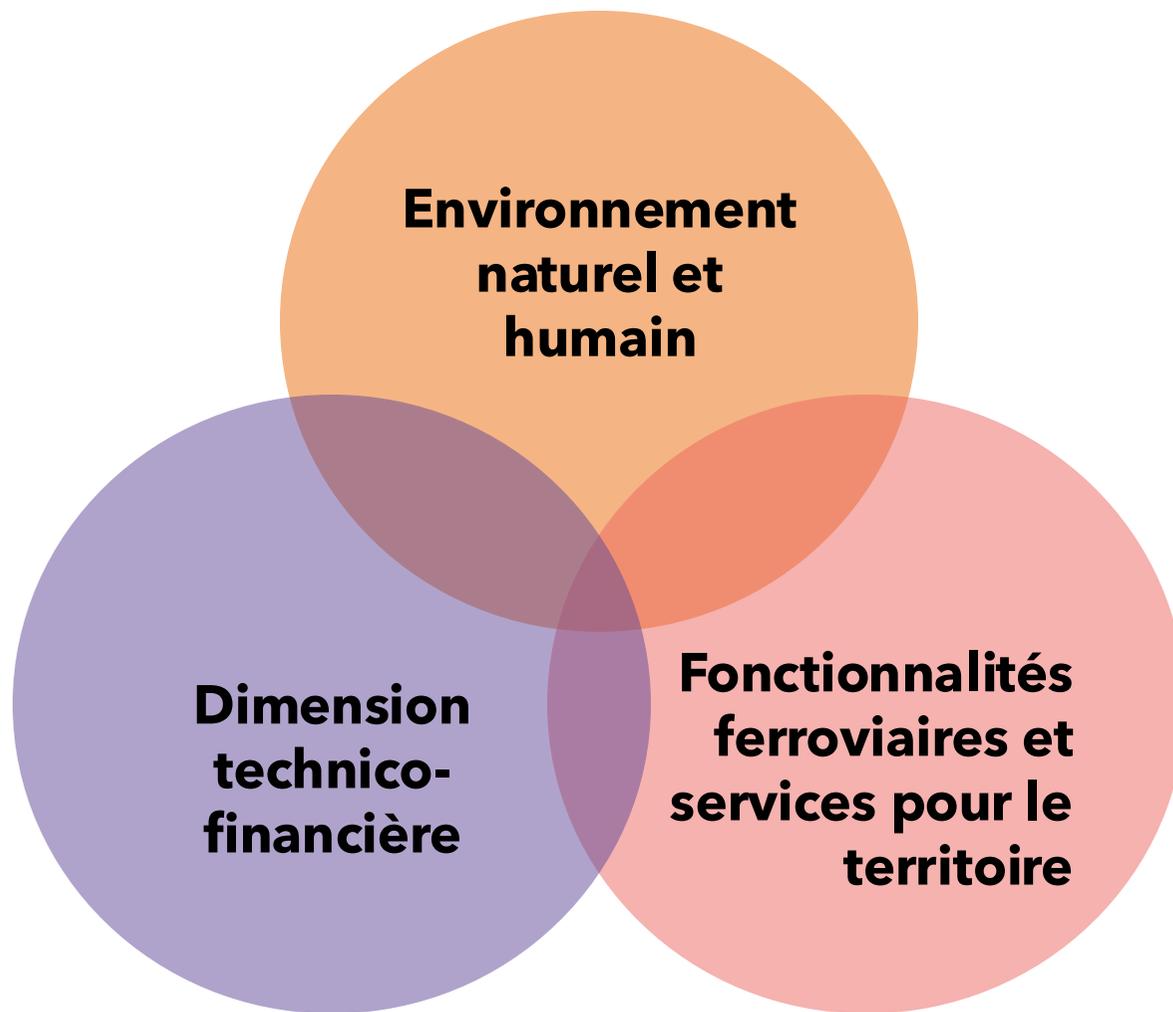
• **Patrimoine et paysage : 5 critères**

Critères d'analyse et de comparaison des scénarios (grille AMC)
Enjeux paysagers et architecturaux

The image shows a detailed grid of 57 criteria organized into several columns:

- Fonctionnalités ferroviaires et services pour le territoire:**
 - Trafic fret (Schéma ligne mixte / Ligne voyageurs)
 - Desserte voyageurs longue distance
 - Desserte régionale
 - Gares
- Environnement humain et naturel:**
 - Environnement naturel et biodiversité
 - Ressources en eau et inondations
 - Santé humaine / Acceptabilité sociale et économique
- Dimension technico-financière:**
 - Coût
 - Détails
 - Risques
 - Vos propositions de critères
- Patrimoine et Paysage (5 critères):**
 - Morphologie des lieux
 - Proximité de secteurs urbanisés et de zones habitées
 - Typologie des cultures
 - Présabilité d'irrigation
 - Potential agronomique
 - Exploitation forestière

Les 3 piliers de l'analyse multi-critères



Les grandes familles de critères pour l'analyse des enjeux environnementaux

**Patrimoine et
Paysage**

**Agriculture,
Viticulture et
Sylviculture**

**Environnement
Naturel et
Biodiversité**

**Santé humaine et
acceptabilité
sociale et
économique**

**Ressources en eau
et Inondations**

Atelier Environnement

Patrimoine et Paysage

Monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, et sites classés et inscrits

- Interception de périmètre réglementaire
- Covoisibilités



Chapelle Saint-Laurent, inscrit MH, Moussan

Traversée de paysages identitaires

- Grands ensembles paysagers
- Interception des motifs paysagers remarquables



Plaine du Roussillon et piémonts des Corbières

Perception des zones de passage dans le paysage « en mouvement »

- Perception de la zone d'étude depuis les chemins, les axes importantes, les points de vue emblématiques



Point de vue emblématique depuis « La Porte des Pays catalans »

Morphologie des lieux

- Capacité d'intégration du projet dans le territoire



Exemple de la ligne LGV

Proximité des secteurs urbanisés et de zones habitées

- Covoisibilités et impact cadre de vie



Proximité directe avec Fitou

Consignes du temps participatif

Précision des
critères par table
et vote



Restitution des 3
critères les plus
plébiscités par
panneau

 15 min

6

Les prochaines étapes

Une démarche séquencée de l'automne 2024 au printemps 2025



Pour préparer la concertation préalable de la phase 2

Une réunion de synthèse avec l'ensemble des acteurs le **mardi 3 juin 2025** - 14h / 17h à Narbonne (ici-même)

AU PROGRAMME :

↔ Restitution des échanges de chaque groupe de travail et enrichissement collectif :

- Synthèse des enjeux territoriaux identifiés
- Enseignements des points à retenir, besoins d'approfondissement, recommandations et points de vigilance exprimés
- Critères de la grille AMC priorités

- Enseignements des critères de la grille AMC priorités

↔ Préparation de la concertation préalable de l'automne 2025 :

- Présentation du dispositif envisagé
- Appel à la mobilisation pour devenir relais de communication / ambassadeur

Inscrivez-vous !

Qui veut être rapporteur ?!



Merci de votre attention